



## Construire ensemble ?

Dans l'édito du Voreppe émoi de mai, Monsieur le maire nous remercie pour nos « **apports constructifs dans les commissions où sont présentés les projets** ». Bravo pour cette belle communication, qui tranche avec le constat du peu d'information qui nous est transmis.

La photo de couverture du précédent Voreppe émoi, faite pour le début du chantier de l'hoirie : Nous n'avons pas été invités - Le nouveau marché du mercredi et son inauguration : Nous l'avons découvert dans le Voreppe émoi - Le projet de redynamisation du centre bourg : Nous l'avons découvert en réunion publique.

Sans information, difficile d'avoir un apport constructif !

Bien sûr que nous nous exprimons en commission mais ce n'est malheureusement pas pour co-construire. En effet, il est très rare que les commissions soient utilisées pour **travailler** les sujets, le plus souvent un sujet déjà ficelé est **présenté**, en vue d'une délibération du prochain conseil municipal. Difficile aussi de construire des projets quand les sujets sont saucissonnés en parties discutées indépendamment les unes des autres ce qui fait que nous ne réfléchissons jamais à la cohérence et à l'objectif global.

Par exemple, nous nous sommes abstenus sur le vote de la délégation de service public pour les temps périscolaires et le centre aéré, non parce que nous sommes contre cet outil de gestion, mais parce que nous n'avons pas **vu** et **pu**, malgré nos multiples demandes, travailler au cahier des charges. Nous n'avons donc pas de vue d'ensemble sur les objectifs hormis la potentielle réduction des coûts et de la masse salariale. Quel impact sur la qualité du service rendu, l'accueil de nos enfants, les activités, les personnels qui les prennent en charge ?

La majorité a choisi ce mode de fonctionnement, c'est son droit. Si nous sommes « flattés » de l'intérêt que nous porte Monsieur le maire, cela reste de l'affichage.

Oui nous, élus d'opposition, sommes aussi soucieux du devenir de notre commune. Sur un certain nombre de sujets nous ne portons pas le même regard, mais est-ce une raison pour nous exclure au point de ne pas nous donner les informations ? Notre avis fait-il si peur ?

Il est certes plus facile d'écouter chacun afin de satisfaire les multiples intérêts particuliers, que d'élargir le cercle de réflexion pour **travailler** ensemble, dans la diversité, à l'intérêt général.

De là à parler de la concertation ou de co-construction...

Le groupe VoreppeAvenir <http://VoreppeAvenir.fr>

## L'accessibilité des lieux publics est un enjeu important pour notre société.

En effet, 12 millions de Français seraient concernés : les personnes handicapées, mais également les personnes âgées, malades ou accidentées, les femmes enceintes, etc. L'accessibilité est l'affaire de tous.

La loi de 2005 n'a pas été suffisamment suivie d'effets, sur l'ensemble de l'hexagone. Voreppe n'échappe malheureusement pas à cette situation et de nombreux travaux qui auraient dû être réalisés depuis 10 ans ne l'ont pas été.

Pour inciter les collectivités locales, un décret d'application de l'ordonnance créant l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) a été publié le 6 novembre 2014, imposant une programmation de la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux recevant du public.

Voreppe compte plus de 50 bâtiments et équipements publics concernés avec des problématiques plus ou moins importantes suivant les structures. La Municipalité a évalué à 2 700 000 euros le budget total nécessaire pour se conformer à la législation. L'Agenda Programmé d'Accessibilité a été étalé sur 9 ans, soit jusqu'en 2024, et permettra ainsi de lisser les investissements nécessaires, études et travaux.

Le Conseil municipal du 18 mai a pris acte du bilan 2016 réalisé dans ce cadre. Le planning prévisionnel a été respecté, avec le traitement du gymnase de l'arcade, de son extension et de la piscine. Cette année, ce sont le cinéma, ainsi que l'école Stravinski qui vont pouvoir bénéficier de ces mises en accessibilité.

L'équipe municipale va profiter de ces aménagements pour réaliser certains travaux de réfection et de rénovation au sein de ce groupe scolaire, qui en avait bien besoin.

Il est évident que ces travaux, non réalisés depuis 10 ans, sont à faire sur une période plus courte et avec des finances encore plus contraintes. Cela vient fortement grever les capacités d'investissement de la commune. Mais à défaut de clinquant, nous devons en priorité faire des travaux qui nous sont imposés par la réglementation, pour le bien vivre de tous, pour lesquels le Département nous apporte une aide précieuse sous forme de subventions.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.